

DEMANDE DE DÉROGATION
POUR ☒ LA CAPTURE OU L'ENLÈVEMENT *
☐ LA DESTRUCTION *
☐ LA PERTURBATION INTENTIONNELLE *

DE SPÉCIMENS D'ESPÈCES ANIMALES PROTÉGÉES

* cocher la case correspondant à l'opération faisant l'objet de la demande

Titre I du livre IV du code de l'environnement

Arrêté du 19 février 2007 fixant les conditions de demande et d'instruction des dérogations

définies au 4° de l'article L. 411-2 du code de l'environnement portant sur des espèces de faune et de flore sauvages protégées

A. VOTRE IDENTITÉ

Nom et Prénom : Massemin Sylvie
ou Dénomination (pour les personnes morales) :
Nom et Prénom du mandataire (le cas échéant) : IPHC-DEPE
Adresse : N° 23 Rue Becquerel
Commune Strasbourg
Code postal 67087
Nature des activités : Sortie terrain avec étudiants de Master
Qualification : Enseignant-chercheur, Université de Strasbourg

B. QUELS SONT LES SPÉCIMENS CONCERNÉS PAR L'OPÉRATION

Nom scientifique Nom commun	Quantité	Description (1)
B1 Triton palmé (<i>Lissotriton helveticus</i>)	2-4	Adultes (males et femelles)
B2 Triton ponctué (<i>Lissotriton vulgaris</i>)	2-4	Adultes (males et femelles)
B3 Triton alpestre (<i>Ichthyosaura alpestris</i>)	2-4	Adultes (males et femelles)
B4 Grenouilles vertes (<i>Pelophylax kl. Esculentus, lessonae et ridibundus</i>)	6-8	Adultes (males et femelles)
B5 Grenouille agile (<i>Rana dalmatina</i>)	2-4	Adultes (males et femelles)
Grenouille rousse (<i>Rana temporaria</i>)	2-4	Adultes (males et femelles)

(1) nature des spécimens, sexe, signes particuliers

C. QUELLE EST LA FINALITÉ DE L'OPÉRATION *

Protection de la faune ou de la flore	☐	Prévention de dommages aux cultures	☐
Sauvetage de spécimens	☐	Prévention de dommages aux forêts	☐
Conservation des habitats	☐	Prévention de dommages aux eaux	☐
Inventaire de population	☐	Prévention de dommages à la propriété	☐
Etude écoéthologique	☐	Protection de la santé publique	☐
Etude génétique ou biométrique	☐	Protection de la sécurité publique	☒
Etude scientifique autre	☐	Motif d'intérêt public majeur	☒
Prévention de dommages à l'élevage	☐	Détention en petites quantités	☐
Prévention de dommages aux pêcheries	☐	Autres	☐

Préciser l'action générale dans laquelle s'inscrit l'opération, l'objectif, les résultats attendus, la portée locale, régionale ou nationale : Dans le cadre d'une sortie annuelle, la capture temporaire de ces espèces a pour objet de les présenter aux étudiants du master d'écophysiologie, écologie et éthologie (voir suite à la fin).

D. QUELLES SONT LES MODALITÉS ET LES TECHNIQUES DE L'OPÉRATION

(renseigner l'une des rubriques suivantes en fonction de l'opération considérée)

D1. CAPTURE OU ENLÈVEMENT *

Capture définitive ☐ Préciser la destination des animaux capturés :
Capture temporaire ☒ avec relâcher sur place ☒ avec relâcher différé ☐
S'il y a lieu, préciser les conditions de conservation des animaux avant le relâcher : les animaux sont placés dans un sceau

S'il y a lieu, préciser la date, le lieu et les conditions de relâcher :

Capture manuelle ☒

Capture au filet ☐

Capture avec épuisette ☐

Pièges ☐

Préciser :

Autres moyens de capture ☐ Préciser :

Utilisation de sources lumineuses ☒ Préciser : frontales

Utilisation d'émissions sonores ☐ Préciser :

Modalités de marquage des animaux (description et justification) :

Suite sur papier libre

D2. DESTRUCTION *

Destruction des nids ☐ Préciser : aucune

Destruction des œufs ☐ Préciser :

Destruction des animaux ☐ Par animaux prédateurs ☐ Préciser :

Par pièges létaux ☐ Préciser :

Par capture et euthanasie ☐ Préciser :

Par armes de chasse ☐ Préciser :

Autres moyens de destruction ☐ Préciser :

Suite sur papier libre

D3. PERTURBATION INTENTIONNELLE *

Utilisation d'animaux sauvages prédateurs ☐ Préciser : aucune

Utilisation d'animaux domestiques ☐ Préciser :

Utilisation de sources lumineuses ☐ Préciser :

Utilisation d'émissions sonores ☐ Préciser :

Utilisation de moyens pyrotechniques ☐ Préciser :

Utilisation d'armes de tir ☐ Préciser :

Utilisation d'autres moyens de perturbation intentionnelle ☐ Préciser :

Suite sur papier libre

E. QUELLE EST LA QUALIFICATION DES PERSONNES CHARGÉES DE L'OPÉRATION *

Formation initiale en biologie animale ☒

Préciser : Doctorat en Biologie animale

Formation continue en biologie animale ☒

Préciser : expérimentation animale, baguage spécialiste oiseaux

Autre formation ☐

Préciser : capture au filet

F. QUELLE EST LA PÉRIODE OU LA DATE DE L'OPÉRATION

Préciser la période : entre 15/04 et le 27/04/2020

ou la date :

G. QUELS SONT LES LIEUX DE L'OPÉRATION

Régions administratives : Alsace

Départements : Bas-Rhin

Cantons :

Communes : Réserve d'Erstein

H. EN ACCOMPAGNEMENT DE L'OPÉRATION, QUELLES SONT LES MESURES PRÉVUES POUR LE MAINTIEN DE L'ESPÈCE CONCERNÉE DANS UN ÉTAT DE CONSERVATION FAVORABLE *

Relâcher des animaux capturés ☒

Mesures de protection réglementaires ☐

Renforcement des populations de l'espèce ☐

Mesures contractuelles de gestion de l'espace ☐

Préciser éventuellement à l'aide de cartes ou de plans les mesures prises pour éviter tout impact défavorable sur la population de l'espèce concernée : première mare à gauche dès l'entrée de la réserve d'Erstein

Suite sur papier libre

I. COMMENT SERA ÉTABLI LE COMPTE RENDU DE L'OPÉRATION

Bilan d'opérations antérieures (s'il y a lieu) : les captures donneront lieu à un compte rendu adressé à Monsieur Iringer, conservateur des sites alsaciens et de la réserve d'Erstein

Modalités de compte rendu des opérations à réaliser : ce compte rendu sera envoyé dans les 7 jours après la sortie

* cocher les cases correspondantes

La loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés s'applique aux données nominatives portées dans ce formulaire. Elle garantit un droit d'accès et de rectification pour ces données auprès des services préfectoraux.

Fait à Strasbourg

le 22/01/2020

Votre signature

S. Massemin

Suite du document CERFA

Cette sortie de terrain fait partie d'un ensemble de sorties qui sont proposées dans le cadre du master d'écophysiologie, écologie et éthologie offert par l'Université de Strasbourg. Elle a pour but de faire découvrir ces différentes espèces aux étudiants de première année de master en leur montrant en temps réel les différentes caractéristiques qu'il faut prendre en compte pour distinguer les différentes espèces mentionnées dans le document CERFA ci-dessus. Un travail de recherche bibliographique accompagnera cette sortie dans lequel les étudiants par groupe de 4 effectueront un poster sur les différences morphologiques, écologiques et comportementales de ces espèces rencontrées sur le terrain.

Cette demande d'autorisation de capture temporaire avec relâcher sur le même site est demandée pour une période de 5 ans, donc d'avril 2020- avril 2024.

